

N° 2023-105

**SIGNATURE DE LA CONVENTION AVEC LE CIAS DU CANTON DE
MOUTIERS POUR LA FABRICATION DES REPAS DU MULTIACCUEIL
AMSTRAMGRAM**

L'an deux mil vingt-trois le 04 octobre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 28 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. VIBERT Christian est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, CHENU Azélie, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC JACQUES, DUCOGNON Guy, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne (qui donne pouvoir à M. BOCH), BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHAMOUSSIN Bernadette (qui donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER), FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse

MM. GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27

Présents : 18

Absents : 9

pouvoir : 3

Le Président rappelle au Conseil Communautaire que le marché de fourniture et de livraison des repas au multiaccueil Amstramgram avec le prestataire API est arrivé à échéance au 1^{er} septembre 2023.

La Communauté de communes des Versants d'Aime a sollicité de multiples prestataires afin d'assurer la continuité du service proposé aux familles du multiaccueil Amstramgram. La Communauté de Communes des Versants d'Aime et le CIAS du Canton de Moutiers ont convenu de collaborer sur le service de fourniture de repas au multiaccueil Amstramgram.

Le CIAS du Canton de Moutiers étant pourvu d'une cuisine centrale, il est acté qu'elle produise des repas en liaison froide pour le multiaccueil Amstramgram.

Afin de formaliser les termes de ce partenariat et de définir les conditions de cette prestation, la convention annexée est établie.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 0

Considérant que le CIAS du canton de Moûtiers a ouvert en juillet 2013, une unité de production de repas à destination des personnes âgées et des enfants de tout âge, en portage de repas et en livraison ;

Considérant que l'ADMR d'Aime se propose d'assurer la livraison des repas entre ladite cuisine centrale et le Multi Accueil Amstramgram ;

Vu le code général des collectivités ;

APPROUVE la convention ci-annexée.

AUTORISE le Président à signer ladite convention.

FAIT ET DELIBERE LE 4 OCTOBRE 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

